

Conseil scolaire fransaskois

Avis de scrutin

Région scolaire francophone de Saskatoon n° 5

Vous êtes avisés qu'un scrutin aura lieu pour l'élection d'un conseiller scolaire pour la région scolaire francophone de Saskatoon n° 5. **Le scrutin se déroulera le mercredi 28 octobre 2020, de 10 h 00 à 20 h 00.**

Le bureau de scrutin est situé à l'École canadienne-française, Pavillon secondaire Gustave-Dubois de Saskatoon, 2320, Avenue Louise.

Les résultats de l'élection seront déclarés le mercredi 28 octobre, à 21 h 00, au Pavillon secondaire Gustave-Dubois de l'école canadienne-française de Saskatoon.

Un scrutin par anticipation se déroulera le vendredi 23 octobre 2020 de 15 h 00 à 19 h 00 à l'École canadienne-française, Pavillon secondaire Gustave-Dubois pour les électeurs qui remplissent l'une des conditions suivantes :

1. Ils sont frappés d'incapacité physique ;
2. Ils sont nommés membre du personnel électoral ;
3. Ils pensent être dans l'impossibilité de voter le jour du scrutin.

L'électeur frappé d'incapacité physique peut aussi voter de sa résidence en faisant la demande auprès du directeur adjoint du scrutin, en composant le 1 877-273-6661 avant le mardi 14 octobre 2020.

Un électeur doit :

- Être un adulte de langue minoritaire ;
- Résider en Saskatchewan depuis au moins 6 mois ;
- Posséder sa citoyenneté canadienne ;
- Être parent ou tuteur d'un enfant qui :
 - a) Fréquente l'École canadienne-française, Pavillon élémentaire Monique-Rousseau et/ou secondaire Gustave-Dubois, de la maternelle à la 12^e année **ou**
 - b) Reçoit un programme d'études à domicile inscrit au Conseil des écoles fransaskoises – Région scolaire francophone de Saskatoon n° 5 **ou**
 - c) Reçoit un programme d'enseignement en langue minoritaire en vertu de l'article 181 et qui est assigné à la Région scolaire francophone de Saskatoon n° 5.



Robert Therrien,
Directeur adjoint de scrutin.
Fait à Regina, le 24 septembre 2020.